

**SELARL GPS AVOCATS
Cabinet VALENCE
Immeuble le Valentia
62, avenue Sadi Carnot
26 000 VALENCE**

**SELARL GPS AVOCATS
Maître Florence SERPEGINI
62 avenue Sadi Carnot
26000 VALENCE**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION :

A l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de VALENCE, siégeant à ladite ville au Palais de Justice Place Simone VEIL 26000 VALENCE.

**UNE MAISON D'HABITATION AVEC JARDIN
Sise 8 bis Allée Claude MONET 26200 MONTELMAR**

**Le JEUDI 16 JANVIER 2025 à 10 heures
Au palais de justice de VALENCE 26**

**Mise à prix : 120 000,00 €
(cent vingt mille euros)**

avec possibilité de baisse d'un quart puis d'un tiers en cas de carence d'enchères

A la requête de :

Monsieur Jean-Marc Paul TARANTO, né le 17 avril 1959 à BONE (ALGÉRIE), de nationalité française, domicilié CCAS DE MONTELMAR, Place LEOPOLD BLANC BP 279 26200 MONTELMAR

Par le Ministère de : **la SELARL GPS AVOCATS représentée par Maître SERPEGINI Florence**

**Une Maison d'habitation sise à MONTÉLMAR 26200, 8 Bis Allée Claude MONET
Figurant au cadastre section CL n°33 pour 3a 29ca
Ladite parcelle formant le lot numéro vingt (20) du lotissement "LES JARDINS DE LA ROCHELLE"**

Au jour du procès verbal descriptif des lieux, le bien était occupé par le propriétaire indivis.

L'immeuble pourra être visité avec le concours de la SCP DUMONT LAURENT Commissaires de Justice associés à Montélimar le lundi 6 janvier 2025 entre 11 heures et 12 heures.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la DROME, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au greffe du juge de l'Exécution du tribunal Judiciaire de VALENCE ou au cabinet de l'avocat poursuivant, SELARL GPS AVOCATS, Me SERPEGINI, 62 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE 04 75 42 08 04 / cabinetvalence@gpsavocats.com

CONSIGNATION

Toute personne intéressée devra remettre au Conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA COMPTE SEQUESTRE ADJUDICATION représentant 10 % du montant de la mise à prix, ou une caution bancaire irrévocable.